FDP (ALLEMAGNE) · RENEW · ALLEMAGNE · ARGENT PUBLIC · CORRUPTION ET INFLUENCE

Werner Hoyer

Président de la Banque européenne d'investissement (2012-2023) — affaire L'indemnité de départ d'un cadre de la BEI

ENQUÊTES OUVERTES

Une enquête officielle existe. Personne n'est condamné ni même poursuivi à ce stade. On le dit parce que c'est public, pas parce que c'est prouvé.

Ce qui est reproché

En juin 2024, sur signalement de l'OLAF, le Parquet européen a ouvert une enquête pour corruption, trafic d'influence et détournement de fonds de l'UE visant deux anciens responsables de la BEI, dont son ancien président (identité confirmée par son avocat). L'enquête porte notamment sur une indemnité de plus d'un million d'euros versée à un cadre sortant. La BEI a levé leur immunité.

Où en est la justice

> **Enquête en cours, sans poursuite annoncée. Il qualifie les accusations d'« absurdes et infondées ». Présumé innocent.**

Source

PARQUET EUROPÉEN, JUIN 2024

https://www.euronews.com/2024/06/24/eu-prosecutors-probe-former-eib-chief-for-corruption-misappropriation
https://www.ftm.eu/articles/eib-probe-one-million-euro-exit-deal

Notre règle : une affaire n'entre dans ce dossier que si une décision de justice, une procédure officielle ou un rapport public en atteste. Tant qu'une condamnation n'est pas définitive, la personne est présumée innocente. Quand quelqu'un est relaxé, on le dit aussi. État au 3 novembre 2026. Une erreur, une décision plus récente ? Écrivez à contact@partirealiste.fr, on corrige.
partirealiste.fr/scandales-europe